

COMMUNE DE ROLAMPONT  
COMPTE-RENDU  
SEANCE DU 25 JANVIER 1999

-----

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF, LE LUNDI 25 JANVIER A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 janvier 1999, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

**Etaient présents** : M. Michel GALLISSOT, Maire, MM. DELIN, PELLETIER, MLLE TORRAILLE, MME RUEL, Adjoint, BOUVIER, DOUCHE, WEHRUNG, Maires-Délégués, MMES ROBIN, BROCHOT, MM. ANDRE, THOMASSIN, COUVREUX, BREGERE, HERBERT, Conseillers municipaux.

**Excusés** : MM. PATRICK GALLISSOT, RAGUET, MLLE DIOT, Conseillers municipaux,

**Absent** : M. PEUREUX, Conseiller municipal.

-----

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 05.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 11 janvier 1999.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°1 Approbation du programme d'investissement communal 1999 éligible à la DGE 1999 et à d'autres aides.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°2 Approbation de la réalisation des travaux de création d'une médiathèque et des demandes d'aides relatives à la réalisation du projet.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°3 Approbation du programme valant devis de travaux en Forêt Communale. Exercice 1999.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°4 Approbation de la destination des coupes en FC de Charmoilles. Exercice 1999.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°5 Approbation d'un accord de principe sur l'indemnité de reprise d'un terrain communal au bénéfice de M. Rémy Perret.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°6 Approbation du prix de vente du dernier vestiaire préfabriqué du stade municipal.**

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 11 JANVIER 1999 A VINGT-DEUX HEURES VINGT MINUTES.

Le maire,